Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ETHYLENE GLYCOL

Code du produit : U1284

Numéro d'enregistrement UE : 01-2119456816-28-0001, 01-2119456816-28-0002

Synonymes : 1,2-Ethane diol, MEG

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

: Intermédiaire chimique.

Consulter la rubrique 16 pour les utilisations enregistrées se-

Ion la réglementation REACH.

Utilisations déconseillées : Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres

que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord demandé conseil au fournisseur.,Ne pas utiliser dans la fabrication ou la préparation de produits alimentaires ou pharmaceutiques.,Garder hors de portée des enfants et des animaux.,Ne pas utiliser d'applications génératrices de brouillard de théâtre ou de fumée artificielle.,Ne pas utiliser dans des

applications de dégivrage d'avions.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur : Shell Chemicals Europe B.V.

PO Box 2334

3000 CH Rotterdam

Netherlands

Téléphone : +31 (0)10 441 5137 / +31 (0)10 441 5191 Téléfax : +31 (0)20 716 8316 / +31 (0)20 713 9230

Contact pour la FDS : sccmsds@shell.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 1235 239 670 (Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Centre d'information toxicologique: (+41) 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Oral(e) H302: Nocif en cas d'ingestion.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2, Reins

organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger **DANGERS PHYSIQUES:**

Non classé comme danger physique selon les critères

H373: Risque présumé d'effets graves pour les

du CLP.

DANGERS POUR LA SANTÉ:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition

prolongée.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT:

Produit non classé dangereux pour l'environnement

selon les critères du règlement CLP.

Prévention: Conseils de prudence

> Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouil-P260

lards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce pro-P270

duit.

Intervention:

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE

ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

Stockage:

Aucune phrase de précaution.

Elimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

2.3 Autres dangers

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation du système respiratoire. Légèrement irritant pour le système respiratoire.

Légère irritation cutanée.

Légère irritation oculaire.

Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Composants

Nom Chimique	NoCAS	Concentration (% w/w)
	NoCE	
Éthylène glycol	107-21-1	99 - 100
	203-473-3	
diéthylène glycol	111-46-6	0 - < 1
	203-872-2	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Ne devrait pas présenter de risques pour la santé lors d'une

utilisation normale.

Protection pour les secou-

ristes

: En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter

l'équipement de protection personnelle approprié selon les

accidents, les blessures et l'environnement.

En cas d'inhalation : Transporter la victime à l'air libre. Si la victime ne se rétablit

pas rapidement, l'amener au centre médical le plus proche

pour un traitement additionnel.

En cas de contact avec la

peau

Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec

de l'eau puis, si possible, la laver au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

Laver les yeux avec beaucoup d'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir : transporter la personne à l'établissement

médical le plus proche pour y recevoir des traitements supplémentaires. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration.

Rincer la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

La toxicité pour les reins peut être reconnue par du sang dans les urines ou un écoulement augmenté ou diminué d'urine. D'autres signes et symptômes comportent des nausées, des vomissements, des crampes abdominales, des diarrhées, une douleur lombaire juste après ingestion, et éventuellement une narcose et la mort.

N'est pas considéré comme dangereux en cas d'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Les signes et symptêmes d'irritation respir

Les signes et symptômes d'irritation respiratoire peuvent comporter une sensation de brûlure temporaire du nez et de la gorge, une toux et/ou une respiration difficile.

Pas de danger particulier dans des conditions normales d'uti-

lisation.

Les signes et les symptômes d'irritation cutanée peuvent se manifester par une sensation de brûlure, par une rougeur ou un gonflement.

Les signes et les symptômes d'irritation des yeux peuvent comporter une sensation de brûlure, des rougeurs, une tumé-

faction et/ou une vision floue.

L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou

diarrhée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement

Appeler un médecin ou le centre antipoison pour obtenir des conseils.

Traiter selon les symptômes.

Peut provoquer une toxicité significative rénale, respiratoire et

du SNC. Peut provoquer une acidose significative.

La mesure la plus appropriée est le transfert en centre médical et l'administration d'un traitement adéquat incluant éventuellement Le traitement préféré est un transport immédiat vers un centre médicalet l'application du traitement approprié, notamment l'administration éventuelle de charbon actif, un lavage gastrique et/ou une aspiration gastrique. Si aucune des suggestions ci-dessus ne sont disponibles immédiatement et si l'on prévoit une attente de plus d'une heure avant d'obtenir les soins médicaux appropriés, il peut s'avérer nécessaire de provoquer des vomissements en utilisant du sirop IPECAC (contre-indiqué si certains signes indiquent une dépression du système nerveux central). Les mesures à prendre

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

doivent être considérées au cas par cas en suivant les conseils d'un spécialiste. D'autres traitements spécifiques peuvent inclure une thérapie à l'éthanol, au fomépizole, un traitement de l'acidose et une hémodialyse. Il est impératif de consulter un spécialiste sans tarder.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistant à l'alcool, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés pour les incendies limités uniquement.

Moyens d'extinction inappro- :

Ne pas utiliser d'eau en jet.

priés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Le produit ne brûle pas sauf s'il est préchauffé.

Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de

combustion incomplète.

Les conteneurs exposés à une chaleur intense issue d'incendies doivent être refroidis par des quantités importantes d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Porter une combinaison de pompier conforme à

la norme en vigueur (par ex. en Europe : EN469).

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Information supplémentaire : E

Evacuer la zone de toute personne non indispensable. Refroidir les récipients à proximité en les arrosant d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Se conformer aux réglementations locales et internationales

en vigueur.

Informer les autorités si la population ou l'environnement sont

exposés à ce produit ou pourraient l'être.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Numéro de la FDS: Version Date de révision: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

> peuvent pas être contenues. 6.1.1 Pour les non-secouristes:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.1.2 Pour les secouristes:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts. fossés ou rivières en utilisant du sable, de la terre ou d'autres movens de confinement appropriés.

Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamina-

tion du milieu ambiant.

Ventiler complètement la zone contaminée.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Contenir l'écoulement du rincage du résidu et éliminer celui-ci de manière convenable. Eponger le résidu par un absorbant tel que l'argile, le sable ou un autre matériau convenable. Récupérer les déversements de faible ampleur (< 150 litres) par des moyens mécanisés dans un récipient étiqueté, hermétiquement fermé et dédié à la récupération du produit ou à son élimination en toute sécurité. Laisser le reliquat s'évaporer ou l'absorber avec un matériau absorbant que l'on éliminera en toute sécurité. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans

Récupérer les déversements importants (> 150 litres) par des moyens mécanisés tels qu'un camion de pompage par le vide vers une citerne dédiée à la récupération du produit ou son élimination en toute sécurité. Ne pas éliminer le reliquat par rinçage à l'eau. Le conserver comme déchet contaminé. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour le choix des équipements de protection individuels, se reporter au rubrique 8 de la fiche de donnée de sécurité. Se reporter au Section 13 de la FDS en cas de déversement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique Eviter de respirer les vapeurs ou tout contact avec le produit.

A n'utiliser que dans des zones bien ventilées. Bien nettoyer après manipulation. Se reporter à la rubrique 8 de la Fiche de Données de Sécurité pour le choix de l'équipement de protec-

tion individuelle.

Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manipulation, un

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes

conditions de sécurité.

S'assurer que les installations de manipulation et de stockage

soient conformes aux réglementations locales

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Utiliser une aspiration locale, par extraction d'air, au point

d'émission.

Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution, dans une

zone bien ventilée.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Durant la manipulation de fûts du produit, porter des chaussures de sécurité et utiliser un matériel de manipulation ap-

proprié.

Températures de Manipulation:

Ambiante.

Transfert de Produit : Conserver les récipients fermés en absence d'utilisation. Ne

pas pressuriser les fûts pour les vider.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer et

d'aller aux toilettes. Faire nettoyer les vêtements souillés ou

éclaboussés avant toute réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Se reporter à la rubrique 15 pour toute législation complémentaire spécifique concernant le conditionnement et le stockage

de ce produit.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage ro

Les réservoirs doivent être propres, secs et sans trace de

rouille.

Conserver le récipient bien fermé.

Doit être entreposé/e dans une zone bien ventilée entourée de digues (cuvette de rétention), à distance de la lumière solaire, des sources d'ignition et d'autres sources de chaleur. Le nettoyage, le contrôle et la maintenance des citernes de stockage sont des opérations de spécialistes qui nécessitent

l'application de précautions et procédures strictes. Ne pas empiler plus de 3 fûts les uns sur les autres.

Température de stockage:

Ambiante.

Matériel d'emballage : Matière appropriée: Acier inoxydable, Acier doux., Acier au

carbone.

Matière non-appropriée: Donnée non disponible

Consignes concernant les

récipients

: Les récipients, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives. Ne pas découper, percer, broyer,

souder ou réaliser des opérations semblables sur ou à proxi-

mité de conteneurs.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter la rubrique 16 pour les utilisations enregistrées se-

lon la réglementation REACH.

S'assurer que les installations de manipulation et de stockage

soient conformes aux réglementations locales

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
Éthylène glycol	107-21-1	VLE	20 ppm 52 mg/m3	CH SUVA
	née. Certaine voies respirate accroissemen	s substances pénètr pires, mais égaleme t notable de la charç	ibilité d'intoxication par résorpent dans l'organisme non seunt au travers de la peau. Il en ge toxique interne de l'individu à craindre de lésions du foetu	ulement par les n résulte un u exposé., Si la
Éthylène glycol		VME	10 ppm 26 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcuta- née. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
diéthylène glycol	111-46-6	VME	10 ppm 44 mg/m3	CH SUVA
	Information su de lésions du		VME a été respectée, il n'y a	pas à craindre
diéthylène glycol		VLE	40 ppm 176 mg/m3	CH SUVA
	Information su de lésions du		VME a été respectée, il n'y a	pas à craindre

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Pas de limite biologique attribuée.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	tion	la santé	
Éthylène glycol	Travailleurs	Cutanée	Long terme - effets	106
			systémiques	mg/kg/day
Éthylène glycol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	35 mg/m3
			locaux	
Éthylène glycol	Consomma-	Cutanée	Long terme - effets	53 mg/kg/day
	teurs		systémiques	

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

1 -	1	1 .		1
Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	7 mg/m3	
teurs		1.		
	Consomma-		1. •	1. 3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance		Compartiment de l'Environnement	Valeur
Éthylène glycol			
Remarques:	présentée	valuation d'exposition de l'environnement à la s , par conséquent l'établissement de valeurs d'enécessaire.	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

À lire conjointement avec le scénario d'exposition relatif à votre utilisation spécifique, figurant dans l'annexe.

Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition. Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les mesures appropriées comprennent :

Ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans l'air.

Quand le produit est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, il risque de se concentrer davantage dans l'air.

Rince-yeux et douche en cas d'urgence.

Informations générales

Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après la manipulation des matières et avant de manger, boire et/ou fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Veiller au bon entretien des locaux.

Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles.

Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit.

Assurer la sélection, les tests et l'entretien appropriés de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition, p. ex. l'équipement de protection personnelle, la ventilation par aspiration.

Vidanger les dispositifs avant l'ouverture ou la maintenance de l'équipement.

Conserver les liquides dans un stockage hermétiquement fermé jusqu'à leur élimination ou leur recyclage ultérieur.

Équipement de protection individuelle

À lire conjointement avec le scénario d'exposition relatif à votre utilisation spécifique, figurant dans l'annexe.

Les informations fournies sont données en fonction de la directive PPE (Directive européenne 89/686/CEE) et des normes du CEN (Comité européen de normalisation).

À lire conjointement avec le scénario d'exposition relatif à votre utilisation spécifique, figurant dans l'annexe.

Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier avec les fournisseurs d'EPI.

Protection des yeux : Si la manipulation du produit engendre un risque de projec-

tion dans les yeux, le port de protection oculaire est recom-

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: 5.4 17.02.2025

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: 31.10.2024

800001001028 Date d'impression 24.02.2025

mandé.

Agréé(e) conformément à la norme UE EN166.

Protection des mains

Remarques

Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), fabriqués avec les matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Protection long terme: Gants en caoutchouc nitrile Contact accidentel/Protection contre les éclaboussures: Gants en PVC ou en caoutchouc du néoprène. En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même ; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte des matériaux du gant. L'épaisseur du gant doit être en général supérieure à 0,35 mm selon la marque et le modèle. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique des matériaux du gant, et la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée.

Protection de la peau et du corps

Normalement, la protection requise pour la peau se limite à l'emploi de vêtements de travail standards.

Les bonnes pratiques sont de porter des gants résistants aux substances chimiques.

Vêtements de protection conformes à la norme européenne

EN14605.

Protection respiratoire

Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et répondant à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025 5.4

respiratoire.

Là où les masques filtrants ne sont pas adaptés (par exemple lorsque les concentrations dans l'air sont élevées, qu'il existe un risque de manque d'oxygène ou dans un espace confiné) utiliser un appareil respiratoire à pression positive adapté.

Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combinaison adéquate de masque et de filtre.

Si des respirateurs à filtration d'air sont convenables pour les

conditions d'utilisation:

Sélectionner un filtre adapté aux mélanges de particules/ gaz et vapeurs organiques conforme aux normes EN14387 et EN143 [filtre de type A/P à utiliser contre certains gaz et vapeurs organiques, dont le point d'ébullition est > 65 °C (149

°F), et contre les particules.

Risques thermiques : Non applicable

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

: Liquide légèrement visqueux. État physique

Couleur incolore

Odeur légère

Seuil olfactif 25 ppm

Point de fusion / congélation -13 °C

Point/intervalle d'ébullition 196 - 200 °C

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Limite inférieure d'explosibilité et limite supérieure d'explosibilité / limite d'inflammabilité

Limite d'explosivité, su-

: 28 %(V)

périeure / Limite d'inflammabilité supé-

rieure

Limite d'explosivité, infé- : 3,2 %(V) rieure / Limite d'inflam-

mabilité inférieure

Point d'éclair : 116 °C

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Numéro de la FDS: Version Date de révision: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Température d'auto-: 398 °C

inflammation

Température de décomposition

Température de décompo- : Donnée non disponible

sition

pΗ Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique 16,1 mPa.s (25 °C)

Méthode: ASTM D445

Viscosité, cinématique 24,8 mm2/s (20 °C)

Méthode: ASTM D445

Solubilité(s)

Hydrosolubilité complètement soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: -1,93 (20 °C)

Donnée non disponible

Pression de vapeur : < 10 Pa (20 °C)

Densité relative 1,1155 (20 °C)

Méthode: ASTM D4052

Densité Typique 1.113 kg/m3 (20 °C)

Méthode: ASTM D4052

Densité de vapeur relative 2,2

Caractéristiques de la particule

Taille des particules Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Non applicable Propriétés explosives

Propriétés comburantes Non applicable

Taux d'évaporation 0,01

Méthode: ASTM D 3539, n-Bu-Ac=1

Conductivité Conductivité électrique : > 10 000 pS/m

> Un certain nombre de facteurs, tels que la température du liquide, la présence de contaminants et d'additifs antistatiques, peuvent avoir une grande influence sur la conductivité d'un liquide., Ce produit n'est pas un accumulateur statique.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Tension superficielle : Donnée non disponible

Poids moléculaire : 62 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit ne pose aucun autre danger de réactivité en dehors de ceux répertoriés dans les sousparagraphes suivants.

10.2 Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse n'est à prévoir si le produit est manipulé et stocké conformément aux règles.

S'oxyde au contact de l'air.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Le produit ne peut pas s'enflammer du fait de l'électricité sta-

tique.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents oxydants forts.

Acides forts. Bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique dépend grandement des conditions. Un mélange complexe de solides atmosphériques, de liquides et de gaz, y compris du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes de soufre et des composés organiques non identifiés, se dégagera lorsque ce matériau subira une combustion ou une dégradation thermique ou oxydative.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Le contact avec la peau et avec les yeux est la principale voie d'exposition, bien qu'une exposition puisse avoir lieu par inhalation ou suite à une ingestion accidentelle.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Toxicité aiguë

Composants:

Éthylène glycol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL 50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode non standard acceptable.

Remarques: Nocif en cas d'ingestion.

En ce qui concerne la toxicité orale aigüe il y a une différence notable entre les rongeurs et l'homme, ce dernier étant plus sensible que les rongeurs. On estime que la dose mortelle pour l'homme est de 100 millilitres (1/2 verre). On a également montré que ce produit était toxique et potentiellement

mortel par ingestion pour le chat et le chien.

Toxicité aiguë par inhalation : CL 50 (Rat, mâle et femelle): > 2,5 mg/l

Durée d'exposition: 6 h Atmosphère de test: Aérosol Méthode: Données bibliographiques Remarques: CL50 > 1.0 - <= 5.0 mg/l

CL50 supérieure à la concentration de vapeur proche de la

saturation.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL 50 (Souris, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg

Méthode: Données bibliographiques

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

diéthylène glycol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL 50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

Méthode: Données bibliographiques Remarques: Nocif en cas d'ingestion.

En ce qui concerne la toxicité orale aigüe il y a une différence notable entre les rongeurs et l'homme, ce dernier étant plus sensible que les rongeurs. On estime que la dose mortelle pour l'homme est de 100 millilitres (1/2 verre). On a également montré que ce produit était toxique et potentiellement

mortel par ingestion pour le chat et le chien.

Toxicité aiguë par inhalation : CL 50 (Rat): Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: Aérosol Méthode: Données bibliographiques

Remarques: CL50 supérieure à la concentration de vapeur

proche de la saturation.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL 50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Méthode: Données bibliographiques

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

Éthylène glycol:

Espèce : Lapin

Méthode : Méthode non standard acceptable.

Remarques : Légère irritation cutanée.

Insuffisant pour classer.

diéthylène glycol:

Espèce : Lapin

Méthode : Données bibliographiques

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

Éthylène glycol:

Espèce : Lapin

Méthode : Méthode non standard acceptable.

Remarques : Légère irritation oculaire.

Insuffisant pour classer.

diéthylène glycol:

Espèce : Lapin

Méthode : Données bibliographiques

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

Éthylène glycol:

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : Données bibliographiques

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

diéthylène glycol:

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, B.6

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Méthode : Testé selon Annexe V de la Directive CEE 67/548.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

Éthylène glycol:

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Méthode: Méthode non standard acceptable.

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Méthode: Données bibliographiques

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Génotoxicité in vivo : Espèce: Rat

Méthode: Données bibliographiques

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

diéthylène glycol:

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Méthode: OCDE ligne directrice 479

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Génotoxicité in vivo : Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Cancérogénicité

Composants:

Éthylène glycol:

Espèce : Souris, mâle et femelle

Voie d'application : Oral(e)

Méthode : Données bibliographiques

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Cancérogénicité - Evaluation : Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

diéthylène glycol:

Espèce : Rat, mâle et femelle

Voie d'application : Oral(e)

Méthode : Données bibliographiques

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Les tumeurs produites chez l'animal ne sont pas considérées

comme pertinentes chez l'humain.

Cancérogénicité - Evaluation : Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Matériel	GHS/CLP Cancérogénicité Classification
Éthylène glycol	Aucune classification relative à la cancérogénicité
diéthylène glycol	Aucune classification relative à la cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

Composants:

Éthylène glycol:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

Sex: mâle et femelle Voie d'application: Oral(e)

Méthode: Données bibliographiques

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Toxicité pour la reproduction : Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

- Evaluation les catégories 1A/1B.

diéthylène glycol:

Effets sur la fertilité : Espèce: Souris

Sex: mâle et femelle Voie d'application: Oral(e)

Méthode: Méthode non standard acceptable.

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction :

Evaluation

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

Éthylène glycol:

Remarques : L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une

irritation du système respiratoire.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Une ingestion peut provoquer une somnolence et des étour-

dissements.

diéthylène glycol:

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une

irritation du système respiratoire.

Une ingestion peut provoquer une somnolence et des étour-

dissements.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

Éthylène glycol:

Voies d'exposition : Oral(e) Organes cibles : Reins

Remarques : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

diéthylène glycol:

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Toxicité à dose répétée

Composants:

Éthylène glycol:

Espèce : Rat, mâle Voie d'application : Oral(e)

Méthode : Essai(s) équivalent(s) ou similaire(s) à la Ligne directrice de

l'essai 408 de l'OCDE

Organes cibles : Reins

diéthylène glycol:

Espèce : Rat, mâle et femelle

Voie d'application : Oral(e)

Méthode : Méthode non standard acceptable.
Organes cibles : Aucun organe cible spécifique noté.

NOAEL : 300 mg/kg Durée d'exposition : 98 Days

LOAEL : 1500 mg/kg Durée d'exposition : 98 Days

Espèce : Chien, mâle Voie d'application : Dermale

Méthode : OCDE ligne directrice 410

Organes cibles : Aucun organe cible spécifique noté.

NOAEL : 4440 mg/kg

LOAEL : 8880 mg/kg

Toxicité par aspiration

Composants:

Éthylène glycol:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

diéthylène glycol:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le rè-

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

> glement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-

dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un

de ses composants pris individuellement.

Composants:

Éthylène glycol:

Remarques Des classifications par d'autres autorités réglementaires dans

le cadre de diverses structures réglementaires peuvent exis-

ter.

diéthylène glycol:

Remarques Des classifications par d'autres autorités réglementaires dans

le cadre de diverses structures réglementaires peuvent exis-

ter.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Éthylène glycol:

Toxicité pour les poissons CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 72.860

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Autre méthode d'orientation. Remarques: Pratiquement non toxique:

CL/CE/CI50 > 100 mg/l

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Pratiquement non toxique:

CL/CE/CI50 > 100 mg/l

Toxicité pour les algues/plantes

aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 6.500 -

13.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Autre méthode d'orientation. Remarques: Pratiquement non toxique:

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

CL/CE/CI50 > 100 mg/l

Toxicité pour les microorga-

nismes

: CE20 (Boues activées, déchets ménagers): > 1.995 mg/l

Durée d'exposition: 0,5 h

Méthode: Autre méthode d'orientation. Remarques: Pratiquement non toxique:

CL/CE/CI50 > 100 mg/l

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 15.380 mg/l Durée d'exposition: 7 d

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Méthode: Autre méthode d'orientation. Remarques: NOEC/NOEL > 100 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) NOEC: 8.590 mg/l Durée d'exposition: 7 d

Espèce: Chironomus sp.(Chironome) Méthode: Autre méthode d'orientation. Remarques: NOEC/NOEL > 100 mg/l

diéthylène glycol:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Données bibliographiques. Remarques: Pratiquement non toxique:

Méthode: Autre méthode d'orientation. Remarques: LL/EL/IL50 supérieur à 100 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: Autre méthode d'orientation. Remarques: Pratiquement non toxique: LL/EL/IL50 supérieur à 100 mg/l

Toxicité pour les algues/plantes

aquatiques

CE50 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: L'information fournie est basée sur les données

obtenues à partir des substances analogues.

Remarques: Pratiquement non toxique: LL/EL/IL50 supérieur à 100 mg/l

Toxicité pour les microorganismes : CE20 (Boues activées, déchets ménagers): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: Essai(s) équivalent(s) ou similaire(s) à la Ligne di-

rectrice de l'essai 209 de l'OCDE Remarques: Pratiquement non toxique: LL/EL/IL50 supérieur à 100 mg/l

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: > 40 mg/l

Durée d'exposition: 28 d

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) Méthode: L'information fournie est basée sur les données

obtenues à partir des substances analogues.

Remarques: NOEC/NOEL > 100 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: > 100 mg/l

Espèce: Ceriodaphnia dubia (Puce d'eau)

Méthode: L'information fournie est basée sur les données

obtenues à partir des substances analogues.

Remarques: NOEC/NOEL > 100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Éthylène glycol:

Biodégradabilité Biodégradation: 90 - 100 %

Durée d'exposition: 10 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 A Remarques: Facilement biodégradable.

diéthylène glycol:

Biodégradation: 70 - 80 % Biodégradabilité

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B Remarques: Intrinsèquement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Éthylène glycol:

Bioaccumulation Remarques: Pas de capacité de bioaccumulation significative.

diéthylène glycol:

Bioaccumulation Remarques: Pas de bioaccumulation "significative".

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

Éthylène glycol:

Mobilité Remarques: Se disperse dans l'eau., Si le produit pénètre

> dans le sol, un ou plusieurs de ses composés sera/seront hautement mobile/s et risquera/risqueront de contaminer la

nappe phréatique.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

diéthylène glycol:

Mobilité Remarques: Si le produit est répendus au sol, un ou plusieurs

composants peuvent contaminer les nappes phréatiques., Se

dissout dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composants:

Éthylène glycol:

Evaluation La substance ne remplit pas tous les critères de sélection

pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est

donc pas considérée comme PBT ou vPvB..

diéthylène glycol:

Evaluation La substance ne remplit pas tous les critères de sélection

pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est

donc pas considérée comme PBT ou vPvB..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés **Evaluation**

comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses compo-

sants pris individuellement.

Composants:

Éthylène glycol:

plémentaire

Information écologique sup- : Pas de potentiel de déplétion ozonique.

diéthylène glycol:

Information écologique sup-

plémentaire

: Donnée non disponible

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Si possible récupérer ou recycler.

Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques des matières produites pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables. Isoler tous les emballages pour les récupérer ou les éliminer comme déchets.

Il faut empêcher les déchets de polluer le sol ou la nappe phréatique. Ils ne doivent pas non plus être éliminés dans l'environnement.

Ne pas se débarrasser de l'eau contenue en fond de citerne en la laissant s'écouler dans le sol. Cela contaminerait le sol et les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.

Les déchets provenant d'un déversement accidentel ou d'un nettoyage de cuves doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par une entreprise de collecte ou de sous-traitance agréée. La compétence de cette entreprise doit être préalablement établie.

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être respectée.

MARPOL - Voir la Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires (MARPOL 73/78) qui fournit des aspects techniques de prévention de la pollution provenant des navires.

Emballages contaminés

Eliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

CDNI Convention relative à : NST 8963 Ethyle glycol la gestion des déchets dans

la navigation

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Précautions spécifiques: se référer au rubrique 7, Manipula-

tion et Stockage, pour les précautions spécifiques qu'un utilisateur doit connaitre ou se conformer pour le transport du

produit.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Catégorie de pollution : Z Type de bateau : 3

Nom du produit : Éthylène glycol

Informations Complémen-

taires

Ce produit pourra être transporté après mise sous azote.
 L'azote est un gaz inodore et invisible. L'exposition à des

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

atmosphères enrichies à l'azote déplace l'oxygène disponible et peut entraîner l'asphyxie ou la mort. Le personnel est invité à observer les précautions de sécurité les plus strictes dans les espaces fermés.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de Marpol et au

Recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

: Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Produit non soumis à autorisation selon le réglement REACh.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes

(Réglement (CE) No

1907/2006 (REACH), Article 57).

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)

Classe de pollution de l'eau : Suisse Classe B, (www.tankportal.ch)

Autres réglementations:

Les informations réglementaires ne sont pas exhaustives. D'autres réglementations pouvent s'appliquer à ce produit.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Listé

IECSC : Listé

ENCS : Listé

KECI : Listé

NZIoC : Listé

PICCS : Listé

TSCA : Listé

TCSI : Listé

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

CH SUVA / VME : valeur movenne d'exposition

CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition caculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac: IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale: ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses: TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Conseils relatifs à la forma-

tion

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Autres informations : Le site internet du CEFIC [http://cefic.org/Industry-support]

contient les conseils et outils de l'industrie chimique sur

REACH.

La substance ne remplit pas tous les critères de sélection pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est

donc pas considérée comme PBT ou vPvB.

Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique une modifi-

cation par rapport à la version précédente.

Ce produit est classé comme nocif R22/H302 s'il est avalé. Le même conseil de contrôle s'applique à tous les usages de ce produit et est inclus dans la rubrique 8 de cette FDS. Un scé-

nario d'exposition au produit n'est pas donné.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Les données citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations (par exemple, les données toxicologiques des services de santé de Shell, les données des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, EU IUCLID, le règlement CE 1272, etc.).

Classification du mélange: Procédure de classification:

Acute Tox. 4 H302 Jugement d'experts et à la détermina-

tion de la force probante des don-

nées

STOT RE 2 H373 Jugement d'experts et à la détermina-

tion de la force probante des don-

nées.

Utilisations identifiées d'après le système de descripteurs des utilisations

Utilisations - Travailleur

Titre : fabrication de substance

- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation de produit intermédiaire

- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Distribution de la substance

- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Préparation et (re)conditionnement des substances et des

mélanges - Industriel

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications en couches

- İndustriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications en couches

- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : utilisation de produits de netoyage

- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : utilisation de produits de netoyage

- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : lubrifiants

- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation dans les fluides de dégivrage et les fluides antigel

- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation dans les fluides fonctionnels

- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation dans les fluides fonctionnels

- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation de produits chimiques agricoles

- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage

- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Titre : Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage

- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Produits chimiques de traitement de l'eau

- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Inervention en laboratoires

- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Inervention en laboratoires

- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation dans les unités de forage et de production dans les

champs de pétrole et de gaz

- Industriel

Utilisations identifiées d'après le système de descripteurs des utilisations

Utilisations - Consommateur

Titre : Applications en couches

- consommateur

Utilisations - Consommateur

Titre : utilisation de produits de netoyage

- consommateur

Utilisations - Consommateur

Titre : Utilisation dans les fluides de dégivrage et les fluides antigel

- consommateur

Utilisations - Consommateur

Titre : Autres indications pour utilisateur

- consommateur

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé-

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

ment désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000671		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	fabrication de substance- Industriel	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU8, SU9 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC1, ERC4	
Procédés et activités couverts par le scénario	Fabrication de substance ou utilisation de produit intermédiaire, processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenanceet le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).	

	time/nuviale, verticule sui Toute/raii et conteneur pour viac).
SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,
Fréquence et durée d'utilisa	
Couvre les expositions quotid spécifié autrement).	liennes jusqu'à 8 heures (à moins que
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition
	le base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. sation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de if indication contraire).
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes fermés)Température élevéeProcédé en continu	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Expositions générales (systèmes fermés)Mesures générales (irritants pour la peau)Température élevéeProcédé en continu	Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.
Expositions générales.Utiliser dans des procédés par lots confinés	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024 Date de révision:

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Expositions géné-	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
rales.Procédé en lots	
Méthode d'échantillonna- geTempérature élevée	Utiliser un système d'échantillonnage pour lecontrôle de l'exposition.
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Vidanger et laver à grande eau le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement.
Transferts de matière en vra- cEtablissement spécialisé	Utiliser en semi-automatique et en lignes de remplissage pour l'essentiel fermées.
Stockage de produit en vrac(systèmes fermés)	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Aucune évaluation des exposi	tions n'a été présentée pour l'environ-

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement
Aucune évaluation des expos	itions n'a été présentée pour l'environ-	
nement.		

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000673		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Utilisation de produit intermédiaire- Industriel	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU8, SU9 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC6a	
Procédés et activités couverts par le scénario	Utilisation de la substance comme produit intermédiaire (ne se rapporte pas aux Conditions strictement contrôlées). Comprend les opérations de recyclage/de valorisation, de transfert de matières, de stockage, d'échantillonnage, ainsi que les activités de laboratoire associées, et les opérations de maintenance ou de chargement (y compris dans les navires /barges, wagons/camions, et conteneurs de vrac).	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Informations Complémen-	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour		
taires	l'environnement.		
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur		
Caractéristique du produit			
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.		
Concentration de la Subs-	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant		
tance dans le Mé-	aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,		
lange/l'Article			
Fréquence et durée d'utilisation			
Couvre les expositions quotid	liennes jusqu'à 8 heures (à moins que		
spécifié autrement).			
Autres conditions opération	Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition		
On admet qu'un bon niveau c	On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.		
On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de			
la température ambiante (sauf indication contraire).			
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques		
Expositions générales (sys-	Aucune mesure spécifique n'a été identifi	ée.	
tèmes fermés)Procédé en			
continu			
Expositions générales (sys-	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.		
tèmes fermés)Mesures			
générales (irritants pour la			
peau)Procédé en continu			
Expositions géné-	Aucune mesure spécifique n'a été identifi	ée.	
rales.Utiliser dans des pro-			

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

cédés par lots confinés		
Expositions géné-	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
rales.Procédé en lots		
Méthode d'échantillonnage	Vérifier qu'il existe des points de prélèvements spécifiques.	
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Vidanger et laver à grande eau le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement.	
Transferts de matière en vracEtablissement spécialisé	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Transferts de matière en	S'assurer que les transferts de matière se font sous confine-	
vracEtablissement non spécialisé	ment ou sous une ventilation à extraction.	
Stockage de produit en	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
vrac(systèmes fermés)	· ·	
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement	
Aucune évaluation des expos	sitions n'a été présentée pour l'environ-	
nement.		

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000672		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Distribution de la substance- Industriel	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU8, SU9 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 9, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC 6C, ERC 6D, ERC7	
Procédés et activités couverts par le scénario	Chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de seséchantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et sesactivités connexes de laboratoire.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit	•	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilisation		
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).		
Autres conditions opération	Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
On part du principe d'une utili		
Scénarios contributeurs		
Expositions générales (systèmes fermés)Procédé en continu	Aucune mesure spécifique n'a été identifi	ée.
Expositions générales (systèmes fermés)Mesures générales (irritants pour la peau)Procédé en continu	Aucune mesure spécifique n'a été identifi	ée.
Expositions géné- rales.Utiliser dans des pro-	Aucune mesure spécifique n'a été identifi	ée.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

Date d'impression 24.02.2025 5.4 17.02.2025 800001001028

cédés par lots confinés		
Expositions géné- rales.Procédé en lots	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Échantillon produit	Vérifier qu'il existe des points de prélèvements spécifiques.	
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Vidanger et laver à grande eau le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement.	
Transferts de matière en vracEtablissement spécialisé	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Transferts de matière en vracEtablissement non spécialisé	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.	
Transferts par fûts/ lot- sEtablissement spécialisé	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Remplissage de fûts et de petits conditionnements	Remplir les conteneurs/bidons aux points de remplissage spécialisés équipés d'une ventilation par extraction à la source.	
Stockage de produit en vrac(systèmes fermés)	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Section 2.2	on 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement	
Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environ- nement.		

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITE AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

30000000674	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU 10 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 8a, PROC 8b, PROC 9, PROC 14, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC2
Procédés et activités couverts par le scénario	préparation emballage et conditionnement de lasubstance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extru- sion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance etdes travaux de laboratoire annexes

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Informations Complémen-	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour	
taires	l'environnement.	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit	•	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.	
Concentration de la Subs-	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant	
tance dans le Mé-	aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
lange/l'Article	·	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotid	iennes jusqu'à 8 heures (à moins que	
spécifié autrement).		
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition	
On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.		
	sation à une température n'excédant pas 2	20°C au dessus de
la température ambiante (sauf indication contraire).		
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Expositions générales (sys-	Aucune mesure spécifique n'a été identifi	ée.
tèmes fermés)Procédé en		
continu		
Expositions générales (sys-	Aucune mesure spécifique n'a été identifi	ée.
tèmes fermés)Mesures		
générales (irritants pour la		
peau)Procédé en continu		
Expositions géné-	Aucune mesure spécifique n'a été identifi	ée.
rales.Utiliser dans des pro-		

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

cédés par lots confinés		
Expositions géné- rales.Procédé en lots	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Production ou préparation ou articles par presse à tablettes, compression, extrusion ou pastillage	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Échantillon produit	Vérifier qu'il existe des points de prélèvements spécifiques.	
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Vidanger et laver à grande eau le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement.	
Transferts de matière en vracEtablissement spécialisé	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Transferts de matière en vracEtablissement non spécialisé	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.	
Transferts par fûts/ lot- sEtablissement spécialisé	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Remplissage de fûts et de petits conditionnements	Remplir les conteneurs/bidons aux points de remplissage spécialisés équipés d'une ventilation par extraction à la source.	
Stockage de produit en vrac(systèmes fermés)	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement	
Aucune évaluation des expos nement.	sitions n'a été présentée pour l'environ-	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement
Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

30000000675	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 7, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 13, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit	•	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa	à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotic spécifié autrement).	liennes jusqu'à 8 heures (à moins que	
	nnelles affectant l'exposition	
	le base d'hygiène au travail est mis-en-oeu isation à une température n'excédant pas 2 if indication contraire).	
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Expositions générales (systèmes fermés)	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Expositions générales (systèmes fermés)avec une collection d'échantillons	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Formation d'une couche - séchage rapide, durcisse-	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Date de dernière parution: 31.10.2024 Date d'impression 24.02.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

5.4 17.02.2025 800001001028

ment et autres technologies		
Formation de film - séchage à l'air	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Opérations de mélange (systèmes fermés)	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Opérations de mélange (systèmes ou- verts)Préparation de ma- tière pour application	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Transferts de matièreE-	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
tablissement spécialisé Transferts de matière en vracEtablissement non spécialisé	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.	
Transferts par fûts/ lots	Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.	
Pulvérisation (automatique/par robotique)	Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. S'assurer que le système de ventilation est entretenu et vérifié régulièrement. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.	
ManuelPulvérisation	Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. S'assurer que le système de ventilation est entretenu et vérifié régulièrement. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.	
Application au rouleau, à la spatule, par écoulement	Utiliser des brosses et des rouleaux à long manche là où c'est possible. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Trempage, immersion et coulage	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Vidanger le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipe- ment.	

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Stockogo	Stocker la gubetonee à l'intériour d'un quetème formé
Stockage.	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Pour quelques scénarios, les expositions dans le travail ont été estimées à partir de données mesurées.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

30000000676	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU 22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 11, PROC 13, PROC 15, PROC 19 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle oudes processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UMESURES DE GESTION DES RISQUES	
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a ét l'environnement.	é présentée pour
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa	à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du aller jusqu'à 100 % (sauf indication contra	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotid spécifié autrement).	liennes jusqu'à 8 heures (à moins que	
	nnelles affectant l'exposition	
	le base d'hygiène au travail est mis-en-oeu sation à une température n'excédant pas 2 f indication contraire).	
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.	Aucune mesure spécifique n'a été identifi	ée.
Expositions générales (sys- tèmes fermés)Utiliser dans des systèmes confinés	Aucune mesure spécifique n'a été identifi	ée.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Date de dernière parution: 31.10.2024 Date d'impression 24.02.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

5.4 17.02.2025 800001001028

Préparation de matière pour application	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Formation de film - séchage à l'air	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Formation d'une couche - séchage rapide, durcisse- ment et autres technologies	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Transferts de matièreTrans- ferts par fûts/ lotsEtablis- sement non spécialisé	Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.
Transferts de matièreTrans- ferts par fûts/ lotsEtablis- sement spécialisé	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Application au rouleau, à la spatule, par écoulement	Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission. Utiliser des brosses et des rouleaux à long manche là où c'est possible. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répon- dant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
ManuelPulvérisation	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau. Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. , ou: Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A/P2 ou mieux.
Trempage, immersion et coulage	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Application à la main - peintures au doigt, pastels, adhésifs	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Vidanger le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement.
Stockage.	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Aucune évaluation des expos nement.	sitions n'a été présentée pour l'environ-

	SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
--	-----------	----------------------------

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Pour quelques scénarios, les expositions dans le travail ont été estimées à partir de données mesurées.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

30000000679	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	utilisation de produits de netoyage- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 7, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyagey compris les transferts de l'entrepôt et cou- lée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,
Fréquence et durée d'utilisa	ation
Couvre les expositions quotic spécifié autrement).	diennes jusqu'à 8 heures (à moins que
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition
	de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. isation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de uf indication contraire).
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Transferts de matière en vra- cEtablissement non spécialis	
Utiliser dans des systèmes confinésProcédé automatique en systèmes (semi) fermés.	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Transferts par fûts/ lots	Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.Etablissement spéciali-	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
sé Utiliser dans des procédés par lots confinésTraitement par chauffage	Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.
Dégraissage de petits objets dans une station de net-toyage	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Nettoyage avec des laveurs à basse-pression	Utiliser des outils à long manche là où c'est possible. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Nettoyage avec des laveurs à haute pression	Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. S'assurer que le système de ventilation est entretenu et vérifié régulièrement. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.
ManuelNettoyageSurfacespas de pulvérisation	Utiliser des outils à long manche là où c'est possible. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Stockage.	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Aucune évaluation des expositi nement.	ons n'a été présentée pour l'environ-

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	<u> </u>

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Pour quelques scénarios, les expositions dans le travail ont été estimées à partir de données mesurées.

Section 3.2 - Environnement

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

occitatio a exposition Tra	
30000000680	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	utilisation de produits de netoyage- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU 22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 11, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).

SECTION 2		NS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET DE GESTION DES RISQUES
Informations Complémentaires	Aucune éva l'environne	aluation des expositions n'a été présentée pour ment.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pre	ession de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotic spécifié autrement).	liennes jusqu	u'à 8 heures (à moins que
Autres conditions opération	nnelles affe	ctant l'exposition
	isation à une	giène au travail est mis-en-oeuvre. e température n'excédant pas 20°C au dessus de contraire).
Scénarios contributeurs	Mesures d	le gestion des risques
Remplissage/préparation de ment à partir des fûts ou des neurs.Etablissement spécialis	conte-	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Utiliser dans des systèmes conés Procédé automatique en (semi) fermés.		Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Transferts par fûts/ lots		Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précau

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

		T.a
		tion du conteneur.
Procédé Semi Automatique (p Application semi automatique duits pour les soins et la main des sols)	des pro-	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Remplissage/préparation de l' ment à partir des fûts ou des oneurs. Etablissement non spéc	conte-	Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.
ManuelNettoyageSurfacesTre immersion et coulage	empage,	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Nettoyage avec des laveurs à pression	basse-	Utiliser des outils à long manche là où c'est possible. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Nettoyage avec des laveurs à pression	haute	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau. Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. , ou: Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A/P2 ou mieux.
ManuelNettoyageSurfacesPul	lvérisation	Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission. Utiliser des brosses et des rouleaux à long manche là où c'est possible. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Application manuelle ad hoc prisateurs à gachette, trempé, etc.Laminage, Brossage	oar pulvé-	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Application de produits de net en systèmes fermés	toyage	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Nettoyage des dispositifs méd	licaux	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Stockage.		Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Section 2.2	Contrôle	de l'exposition de l'environnement

Section 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environ-

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

nement.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Pour quelques scénarios, les expositions dans le travail ont été estimées à partir de données mesurées.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4 CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

30000000682	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	lubrifiants- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 7, PROC 8a, PROC 8b, PROC 9, PROC 10, PROC 13, PROC 17, PROC 18 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ERC7
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation de formulations de lubrifiants dans les systèmes fermés et ouverts y compris transport, exploitation de machines/moteurs et des produits connexes, traitement des déchets, maintenance des installations et élimination des déchets.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit	·	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilis	ation	
Couvre les expositions quotions spécifié autrement).	diennes jusqu'à 8 heures (à moins que	
Autres conditions opératio	nnelles affectant l'exposition	
	de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. lisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de uf indication contraire).	
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Expositions générales (systèmes fermés)	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Expositions générales (systèmes ouverts)	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Transferts de matière en vracEtablissement spécialisé	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Transferts de matière en vracEtablissement non spécialisé	S'assurer que les transferts de matière se font sous confine ment ou sous une ventilation à extraction.	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Date de dernière parution: 31.10.2024 Date d'impression 24.02.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

5.4 17.02.2025 800001001028

Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Remplissage initial d'usine de l'équipement	Utiliser en semi-automatique et en lignes de remplissage pour l'essentiel fermées.	
Opération et lubrification d'équipement à haute énergie ouvertsusceptible de produire des aérosols.	Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
ManuelLaminage, Brossage	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Utiliser des brosses et des rouleaux à long manche là où c'est possible.	
Traitement par trempage et coulage	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Pulvérisation	Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. S'assurer que le système de ventilation est entretenu et vérifié régulièrement. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.	
Maintenance (d'articles de matériel plus grands) et montage de machine	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Usage de lubrifiant pour moteurs	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.	
Maintenance des petits articles	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Remanufacture des articles de deuxième choix	Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.	
Stockage.	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.	
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement	
Aucune évaluation des expos nement.	sitions n'a été présentée pour l'environ-	

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Pour quelques scénarios, les expositions dans le travail ont été estimées à partir de données mesurées.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4 CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000696	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation dans les fluides de dégivrage et les fluides antigel- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC8a, PROC8b, PROC11 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8d
Procédés et activités couverts par le scénario	prévention de formation de glace et dégivragedes véhicules, des aéronefs et autre équipement par pulvérisation.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:,
Fréquence et durée d'utilisa	ation
spécifié autrement).	liennes jusqu'à 8 heures (à moins que

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Ouverte en vrac déchargement.	Utiliser un équipement spécialisé. , ou: S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.
Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.	Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Expositions géné- rales.(systèmes fermés)	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

	T
Transferts de matière-	Utiliser un équipement spécialisé.
Température élevée	, ou:
	S'assurer que les transferts de matière se font sous confine-
	ment ou sous une ventilation à extraction.
Pulvérisation/production de	Appliquer à l'intérieur d'une cabine ventilée équipée d'un filtre
brouillard par machine-	à air à pression positive et avec un facteur de protection >20.
Température élevée	
Pulvérisation/production	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répon-
manuelle de brouillard	dant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
	Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la
	peau.
	Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.
	, ou:
	Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A/P2 ou mieux.
Maintenance de l'équipe- ment	Vidanger le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement.
	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Stockage.	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Aucune évaluation des exponement.	sitions n'a été présentée pour l'environ-

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Pour quelques scénarios, les expositions dans le travail ont été estimées à partir de données mesurées.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

30000000695	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation dans les fluides fonctionnels- Activités profession- nelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC9, PROC20 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC9a, ERC9b
Procédés et activités couverts par le scénario	Utiliser comme fluides fonctionnels ex: huiles de câble, huiles de transfert de chaleur, liquides de refroidissement,isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans les outils, y compris pendant leur maintenance et leur transfert de matériel.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	•
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100%., Sauf indication contraire:,
Fréquence et durée d'utilis	ation
Couvre les expositions quotions spécifié autrement).	diennes jusqu'à 8 heures (à moins que
Autres conditions opératio	nnelles affectant l'exposition
On admet qu'un bon niveau	de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.
On part du principe d'une util la température ambiante (sa	lisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de uf indication contraire).
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Transferts par fûts/ lots	Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Transfert / déversement à partir de conteneurs	Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

	do hace de l'ampleyé
	de base de l'employé.
Demarlias and Invérseration	Litilia an dan manana manusi la fât an manana ancheantiam du
Remplissage/préparation de l'équipement à partir des	Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.
fûts ou des conteneurs.	00.110.100.1
luis ou des conteneurs.	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répon-
	dant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
	de base de remploye.
Expositions géné-	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
rales.(systèmes fermés)	Adound medare specifique it à été lacritimes.
Remanufacture des articles	Vidanger le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipe-
de deuxième choix	ment.
as asaxisms snew	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
	g 200 g 1
Maintenance de l'équipe-	Vidanger le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipe-
ment	ment.
	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Stockage.	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environ-	
nement.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

30000000693	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation dans les fluides fonctionnels- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC7
Procédés et activités couverts par le scénario	Utiliser comme fluides fonctionnels ex: huiles de câble, huiles de transfert de chaleur, liquides de refroidissement,isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des locaux industriels, y compris pendant leur maintenance et le transfert de matériel.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Informations Complémen-	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour	
taires	l'environnement.	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.	
Concentration de la Subs-	Comprend des parties de la substance dans le produit jus-	
tance dans le Mé- lange/l'Article	qu'à 100%., Sauf indication contraire:,	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
	Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que	
spécifié autrement).		
	nnelles affectant l'exposition	
On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.		
	isation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de	
la température ambiante (sau	if indication contraire).	
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Transferts de matière en vracEtablissement spécialisé	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Transferts de matière en	S'assurer que les transferts de matière se font sous confine-	-
vracEtablissement non	ment ou sous une ventilation à extraction.	
spécialisé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	า
Garnissage d'ar-	Remplir les conteneurs/bidons aux points de remplissage	
ticles/d'équipement	spécialisés équipés d'une ventilation par extraction à la	

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

	source. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.	Utiliser un équipement spécialisé. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Expositions géné- rales.(systèmes fermés)	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Expositions géné- rales.(systèmes ouverts)	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Maintenance de l'équipe- ment	Vidanger le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Remanufacture des articles de deuxième choix	Vidanger le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Stockage.	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Aucune évaluation des expos nement.	sitions n'a été présentée pour l'environ-

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Scenario d'exposition - Travalliedi	
30000000687	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation de produits chimiques agricoles- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU 22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 11, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d
Procédés et activités couverts par le scénario	Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage ; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Informations Complémen-	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour	
taires	l'environnement.	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.	
Concentration de la Subs-	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
tance dans le Mé- lange/l'Article		
Fréquence et durée d'utilisation		
	liennes jusqu'à 8 heures (à moins que	
spécifié autrement).		
	nnelles affectant l'exposition	
On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.		
	isation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de	
la température ambiante (sau	ir indication contraire).	
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Transfert / déversement à partir de conteneursEtablissement spécialisé	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.	
,	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Pulvérisation/production manuelle de brouillard	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation	

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environ- nement.		
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement	
Stockage.	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.	
Elimination des déchets	Conserver les résidus de vidange dans un stockage fermé hermétiquement dans l'attente de leur élimination ou pour un recyclage ultérieur.	
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Application manuelle ad hoc par pulvérisateurs à gachette, trempé, etc.	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Pulvérisation/production de brouillard par machine	Appliquer à l'intérieur d'une cabine ventilée équipée d'un filtre à air à pression positive et avec un facteur de protection >20.	
	de base de l'employé. Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau. Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. , ou: Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A/P2 ou mieux.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Pour quelques scénarios, les expositions dans le travail ont été estimées à partir de données mesurées.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE $\rm n^{o}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Occitatio a exposition - 11a	Scenario d'exposition - Travanieur	
30000000685		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage- Activités professionnelles	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU 22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 5, PROC 8a, PROC 8b, PROC 9, PROC 10, PROC 11, PROC 13, PROC 17 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d	
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les formulations detraitement des métaux (MWFs) y compris transport, activités ouverteset fermées de coupe/d'usinage, application automatique et manuelle de protection contre la corrosion, décharge et travaux sur des marchandises contaminées voire déclassées et élimination des huiles usagées.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.		
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur		
Caractéristique du produit	•		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.		
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,		
Fréquence et durée d'utilisation			
	e les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que		
Autres conditions opération	Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition		
On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).			
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques		
Expositions générales (systèmes fermés)	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.		
Transferts de matière en vracEtablissement spécialisé	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.		
Transferts de matière en vracEtablissement non	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.		

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Date de dernière parution: 31.10.2024 Date d'impression 24.02.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

5.4 17.02.2025 800001001028

spécialisé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conte- neurs.Etablissement spé- cialisé	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conte- neurs.Etablissement non spécialisé	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Échantillon produit	Utiliser un équipement spécialisé. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Opérations d'usinage du métal	Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
ManuelLaminage, Brossage	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Utiliser des brosses et des rouleaux à long manche là où c'est possible.
Traitement par trempage et coulage	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Pulvérisation	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau. Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. , ou: Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A/P2 ou mieux.
Nettoyage et maintenance de l'équipementEtablisse- ment spécialisé	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
Nettoyage et maintenance de l'équipementEtablisse- ment non spécialisé	Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024 Date de révision:

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Stockage.	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement
Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environ- nement.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Pour quelques scénarios, les expositions dans le travail ont été estimées à partir de données mesurées.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE $\rm n^{o}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Scenario d'exposition - Tra	vanicui	
30000000684		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage- In- dustriel	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 7, PROC 8a, PROC 8b, PROC 9, PROC 10, PROC 13, PROC 17 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4	
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les formulations detraitement des métaux (MWFs)/aux huiles de laminage dans des systèmes fermés et encapsulés y compris exposition occasionnelle lors du transport, du laminage, de la malléabilisation, de la coupe, de l'usinage, de l'application automatique d'anticorrosion, de la maintenance de l'installation, de la vidange, de l'élimination des huiles usagées.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.		
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur		
Caractéristique du produit			
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.		
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,		
Fréquence et durée d'utilisation			
Couvre les expositions quotic spécifié autrement).	otidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que		
Autres conditions opération	Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition		
On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).			
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques		
Expositions générales (systèmes fermés)	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.		
Expositions générales (systèmes ouverts)	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.		
Transferts de matière en vracEtablissement spécialisé	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.		

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Date de dernière parution: 31.10.2024 Date d'impression 24.02.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

5.4 17.02.2025 800001001028

Transferts de matière en	S'assurer que les transferts de matière se font sous confine-
vracEtablissement non spécialisé	ment ou sous une ventilation à extraction.
Remplissage/préparation de l'équipement à partir des	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation
fûts ou des conteneurs.	de base de l'employé.
Échantillon produit	Utiliser un équipement spécialisé. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Opérations d'usinage du métal	Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Traitement par trempage et coulage	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Pulvérisation	Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. S'assurer que le système de ventilation est entretenu et vérifié régulièrement. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
	Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.
ManuelLaminage, Brossage	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Utiliser des brosses et des rouleaux à long manche là où c'est possible.
Laminage/façonnage auto- matique des métaux	Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction.
Laminage/façonnage semi- automatique des métaux	Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Stockage.	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Pour quelques scénarios, les expositions dans le travail ont été estimées à partir de données mesurées.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000700	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Produits chimiques de traitement de l'eau- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC3, ERC4
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'application de la substance pour le traitement de l'eau en secteur industriel en systèmes ouverts et fermés.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).		
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition	

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Expositions générales (systèmes fermés)	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Expositions générales (systèmes ouverts)	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Transferts de matière en vracEtablissement spécialisé	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Transferts de matière en vracEtablissement non spécialisé	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.	
Transferts par fûts/ lots	Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation	

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

	de base de l'employé.	
Déversement à partir de petits conteneurs	Porter des gants résistants aux produits dant à la norme EN374) en combinaison de base de l'employé.	
Trempage, immersion et coulage	Porter des gants résistants aux produits dant à la norme EN374) en combinaison de base de l'employé.	
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Vidanger le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Stockage.	Stocker la substance à l'intérieur d'un sys	stème fermé.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement	
Aucune évaluation des expos nement.	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environ-	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000699	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Inervention en laboratoires- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU 22 Catégories de processus: PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a
Procédés et activités couverts par le scénario	Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.		
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur		
Caractéristique du produit			
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,		
Fréquence et durée d'utilisa			
Couvre les expositions quotic spécifié autrement).	s quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que		
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition			
On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).			
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques		
Activités de laboratoirepe- tite échelle	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.		
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement		
Aucune évaluation des expos nement.	itions n'a été présentée pour l'environ-		

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement	
Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.	

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

SECTION 4 CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000698	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Inervention en laboratoires- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC2, ERC4
Procédés et activités couverts par le scénario	Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit	•	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilisa		
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).		
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition		
On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).		
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Activités de laboratoirepetite échelle	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement	
Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environ- nement.		

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement	
Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.	

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

SECTION 4 CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE $\rm n^{o}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Scenario d'exposition - Travallieur	
30000000981	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation dans les unités de forage et de production dans les
	champs de pétrole et de gaz- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3
-	Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3,
	PROC 4, PROC 8a, PROC 8b
	Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4
Procédés et activités	Méthodes de forage et de production offshore (y compris
couverts par le scénario	boues de forage et nettoyage des puits de forage) y compris transport, préparation sur site, utilisation du trépan, opéra- tions devibrateur et maintenance.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).		
	nnelles affectant l'exposition	
	de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. isation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de uf indication contraire).	
Scénarios contributeurs	cénarios contributeurs Mesures de gestion des risques	
Mesures générales (irritants pour la peau)	,	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Date de dernière parution: 31.10.2024 Date d'impression 24.02.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

	via des mains contaminées.	
Transferts de vrac depuis les bacs-citernes et les récipients en réserve	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.	Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
(re-)formulation des boues de forage	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Opérations de perçage du sol	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Fonctionnement des équi- pements de filtration des solidesTempérature élevée	Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction.	
Nerroyage des équipe- ments de filtration des so- lides	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).	
Traitement et élimination des filtrats solides	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).	
Méthode d'échantillonnage	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Expositions générales (systèmes fermés)	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Déversement à partir de petits conteneurs	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Expositions générales (systèmes ouverts)	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Vidanger le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
Stockage.	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.	
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement	

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

nement.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4 CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

30000001094	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches - consommateur
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU 21 Catégories de produits: PC1, PC9a, PC15, PC18, PC31, PC32 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau, vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'	ITII ISATION ET
SECTION 2	MESURES DE GESTION DES RISQUE	
Informations Complémen-	Aucune évaluation des expositions n'a é	té présentée pour
taires	l'environnement.	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consomm	ateur
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeurs > 10 Pa	
Concentration de la Subs-	Sauf indication contraire:	
tance dans le Mé- lange/l'Article		
	Couvre les concentrations allant jusqu'à	(en %) : 5 %
Quantités utilisées		
Sauf indication contraire:		
	e les quantités allant jusqu'à (en g):	9.000
Fréquence et durée d'utilisation		
Sauf indication contraire:		
Couvre les utilisations allant j		365
couvre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :		1
Exposition (nombre d'heures/		10
Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UNESURES DE GESTION DES RISQUE	
Adhésifs, produits d'étanchéité Colle, utilisa- tion DIY (faites-le vous- même) (colle pour tapis, colle pour carrelage, colle pour parquet en bois)	Couvre des concentrations pouvant aller	
	A chaque utilisation, couvre une quantité qu'à 9.000 g	pouvant aller jus-

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024 Date d'impression 24.02.2025 Version Date de révision:

	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 0,25 jours/an
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'uti-
	lisation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 1,25 heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à (cm2): 110 cm2
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 58 m3
	Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.
Revêtements et peintures, solvants, diluants Peinture murale hydrique au latex	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 5 %
	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jusqu'à 1.250 g
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 jours/an
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'utilisation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 2,20 heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à (cm2): 1.900 cm2
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 20 m3
	Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.
Revêtements et peintures, solvants, diluants Vernis à base d'eau riche en solvant avec une teneur élevée en pitoisuus particules solides	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 5 %
	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jusqu'à 1.250 g
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 jours/an
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'utilisation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 2,20 heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à (cm2): 1.900 cm2
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 20 m3
	Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.
Revêtements et peintures, solvants, diluants Bombe	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 5 %

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Date de dernière parution: 31.10.2024 Date d'impression 24.02.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

aérosol	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jus-
	qu'à 1.250 g
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 2 jours/an
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'uti-
	lisation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 0,25 heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à (cm2): 1.900 cm2
	Couvre l'utilisation dans un garage individuel d'un volume de 34 m2 équipé d'un système d'aération.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.
Revêtements et peintures, solvants, diluants Dissol- vant (dissolvant pour pein- ture, colle, papier peint, adjuvant)	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 5 %
,	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jusqu'à 1.250 g
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 jours/an
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'utilisation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 2,20 heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à (cm2): 1.900 cm2
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 20 m3
	Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.
Produits de traitement de surfaces non métalliques Peinture murale hydrique au latex	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 5 %
	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jusqu'à 1.250 g
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 jours/an
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'utilisation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 2,20
	heures/événement couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à (cm2): 1.900 cm2
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 20 m3
	Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024 Date d'impression 24.02.2025 Version Date de révision:

Produits de traitement de surfaces non métalliques Vernis à base d'eau riche en solvant avec une teneur élevée en particules solides	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 5 %
Olovoo on particulos solidos	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jusqu'à 1.250 g
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 jours/an
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'utilisation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 2,20 heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à (cm2): 1.900 cm2
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 20 m3
	Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.
Produits de traitement de surfaces non métalliques Bombe aérosol	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 5 %
	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jusqu'à 1.250 g
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 2 jours/an
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'utilisation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 0,25 heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à (cm2): 1.900 cm2
	Couvre l'utilisation dans un garage individuel d'un volume de 34 m2 équipé d'un système d'aération.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.
Produits de traitement de surfaces non métalliques Dissolvant (dissolvant pour peinture, colle, papier peint, adjuvant)	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 5 %
	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jusqu'à 1.250 g
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 jours/an
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'utilisation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 2,20 heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à (cm2): 1.900 cm2
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 20 m3
	Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventila-

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024 Date d'impression 24.02.2025 Version Date de révision:

	tion
	tion.
Engrap at tanger	Couvre l'utilisation à température ambiante.
Encres et toners	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 5 %
	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jus-
	qu'à 50 g
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 365 jours/an
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'utilisation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 10 heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à (cm2): 215 cm2
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 25 m3
	Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.
Produits lustrant et mé-	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 2,5 %
langes de cires Vernis cire (sol, meuble, chaussure)	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 2,5 %
	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jusqu'à 550 g
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 jours/an
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'uti-
	lisation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 4 heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à (cm2): 430 cm2
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 58 m3
	Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventila- tion.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.
Préparations et composés à base de polymères	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 5 %
base de polymeres	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jusqu'à 825 g
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 0,2 jours/an
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'utili-
	sation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 0,5
	heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à (cm2): 1.900 cm2
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 58
	m3
	Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement
Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environ-		
nement.		

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

30000001095	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	utilisation de produits de netoyage - consommateur
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU 21 Catégories de produits: PC35 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'exposition générale des consommateurs en de- hors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus entant que lessive et nettoyant, aérosols, revêtements, dégi- vreurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeurs > 10 Pa
Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, nettoyant verrerie, nettoyant tapis, nettoyant métaux)	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 20 %
	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jusqu'à 500 g couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 104 jours/an Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'uti-
	lisation Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 0,01 heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à (cm2): 215 cm2
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 1 m3 Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventila- tion.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.
Produits de lavage et de	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 4 %

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

nettoyage (y compris pro-	
duits à base de solvants)	
nettoyant liquide (nettoyant	
tout usage, nettoyant sani-	
taire, nettoyant sol, net-	
toyant verrerie, nettoyant	
tapis, nettoyant métaux)	
	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jus-
	qu'à 400 g
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 104 jours/an
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'uti-
	lisation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 4 heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à
	(cm2): 215 cm2
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 58
	m3
	Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventila-
	tion.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.
Produits de lavage et de	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 5 %
nettoyage (y compris pro-	Courte dos concentiacione pourant anoi juoqua a 7/0
duits à base de solvants)	
sprays de nettoyage (net-	
toyant tout usage, nettoyant	
sanitaire, nettoyant verrerie)	
Sumano, nottoyant verrone)	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jus-
	qu'à 19 g
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 365 jours/an
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'uti-
	lisation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 1
	heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à
	(cm2): 1.900 cm2
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 15
	m3
	Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventila-
	tion.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement
Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environ-		
nement.		

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION	
Section 3.1 - Santé		
pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indi-		
cation contraire.		

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4 CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

30000001096		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Utilisation dans les fluides de dégivrage et les fluides antigel - consommateur	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC4 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8d	
Procédés et activités couverts par le scénario	dégivrage de véhicules et d'équipement similaire par pulvérisation.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 Pa à température et pression normales	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) : 100 %	
Quantités utilisées		
pour chaque utilisation, couvi	vre les quantités allant jusqu'à (en g) : 5.000	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les utilisations allant j	t jusqu'à (jours/an): 365	
Couvre l'exposition jusqu'à (h		4
Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Produits antigel et de dégi- vrage Lavages des vitres de voitures	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 100 %	
	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jusqu'à 33 g couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 365 jours/an Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'utilisation	
Couvre une exposition pouvant aller jusc heures/événement		
	couvre une surface de contact cutanée p (cm2): 215 cm2	oouvant aller jusqu'à
	Couvre l'utilisation dans un espace clos m3	d'un volume de 58
	Couvre l'utilisation dans des conditions normale	

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

	tion.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.
Produits antigel et de dégi- vrage Versement dans des radiateurs	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 30 %
	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jusqu'à 5.000 g
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 jours/an
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'utilisation
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 0,25 heures/événement
	couvre une surface de contact cutanée pouvant aller jusqu'à (cm2): 960 cm2
	Couvre l'utilisation dans un garage individuel d'un volume de 34 m2 équipé d'un système d'aération.
	Couvre l'utilisation à température ambiante.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement
Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environ-		
nement.		

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION	
Section 3.1 - Santé		
pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indi-		
cation contraire.		

Section 3.2 - Environnement

Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Scenario d'exposition - Travailleur		
30000001097		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Autres indications pour utilisateur - consommateur	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU 21	
	Catégories de produits: PC28, PC39	
	Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a,	
	ERC8d	
Procédés et activités	Applications des consommateurs p.e. en tant quebases dans	
couverts par le scénario	les produits cosmétiques/produits soins du corps, parfums et	
-	fragrances. Note: Pour les produits et de soins corporels une	
	évaluation des risques selon REACH est seulement néces-	
	saire pour l'environnement, les problèmes de santé étant	
	couverts par d'autres lois.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Informations Complémentaires	Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour la santé humaine. Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur
Caractéristique du produit	
Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ment
Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environ-		
nement		

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour la santé humaine.	

Section 3.2 - Environnement	
Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour l'environnement.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Section 4.1 - Santé		
Aucune évaluation des expositions n'a été présentée pour la santé humaine.		

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ETHYLENE GLYCOL

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 31.10.2024

5.4 17.02.2025 800001001028 Date d'impression 24.02.2025

Section 4.2 - Environnement